



Offre d'emploi

Assistant.e. social.e au sein du service social général

Le CPAS de Jemeppe sur-Sambre procède au recrutement d'un.e assistant.e. social.e. au sein du service social général et constitue une réserve de recrutement.

Sous la responsabilité de l'assistante sociale en chef, l'assistant.e. social.e. interagit avec les usagers du CPAS pour les aider à surmonter ou à améliorer les situations critiques dans lesquelles ils se trouvent et leur donner accès aux droits qu'ils peuvent faire valoir. Il/elle investit au sujet de ces situations et assure la continuité de l'accompagnement.

A cette fin, l'assistant social procède notamment, aux enquêtes préparatoires, aux décisions à prendre, fournit la documentation et les conseils et assure la guidance sociale des intéressés.

Il/elle contrôle le respect des conditions réglementaires et mobilise les personnes à s'impliquer dans les démarches.

REGIME DE TRAVAIL

- Contrat : Contrat de remplacement (avec possibilité de prolongation) ;
- Régime horaire : Temps plein de jour (38h/semaine) – Horaire dynamique ;
- Statut : Contractuel ;
- Grade : B1 (Barème en vigueur dans le secteur public) ;

QUALIFICATIONS REQUISES

- Etre titulaire du diplôme de bachelier assistant.e. social.e. ;
- Connaissance de la législation applicable en CPAS (Loi Organique, Loi Dis, Loi 65) ;
- Connaissance du logiciel Pégase social est un plus.

MISSIONS PRINCIPALES

- Travail social individualisé notamment dans le respect des dispositions de l'article 47 § 1er de la Loi Organique ;
- Gestion des dossiers d'aide individuelle, du revenu d'intégration ;
- Assurer le suivi administratif et social des dossiers ;
- Réaliser une enquête sociale, rédiger un rapport social et le présenter au Comité spécial du Service social



- Elaborer des guidances budgétaires ;
- Effectuer des visites à domicile.

AVANTAGES

- Chèques repas d'une valeur de 7€ ;
- Prime de fin d'année ;
- Pécule de vacances de 92% du salaire mensuel brut ;
- Une base de 28 jours de congés payés annuels à temps plein ;
- Prise en compte des périodes de travail antérieures à l'entrée en service : Services publics : toutes les périodes ; Secteur privé : douze années au prorata du temps de travail pour autant que celui-ci soit considéré comme directement utile à l'exercice de la fonction ;
- Remboursement des frais de transport en commun, à hauteur de 88% du montant de l'abonnement.

QUALITES REQUISES

- Esprit d'équipe ;
- Faire preuve de déontologie et de civilité ;
- Rigueur et sens de l'organisation (choix des priorités, respect des délais, ordre et méthode) ;
- Respecter le secret professionnel ;
- Très bonne capacité de communication ;
- Volontaire et dynamique ;
- Disponibilité ;
- Polyvalence.

MODALITES DE CANDIDATURES

Les candidatures accompagnées du CV, d'une lettre de motivation et d'une copie du diplôme sont à adresser à l'adresse mail suivante « recrutement.cpas@jemeppe-sur-sambre.be » ou par courrier postal à « Place communale, 19, 5190 Jemeppe-sur-Sambre », avec pour objet : « *Assistant.e. social.e.* » et ce jusqu'au **9 octobre 2022**.